

Les spécialités de l'avocat

Par **Nini75447**, le **17/03/2021** à **10:57**

Bonjour,

Je suis étudiante en première année de licence de droit et le métier qui me fait rêver depuis l'enfance c'est le métier d'avocat.

Seulement, je suis assez perdue entre toutes les branches et spécialités... Je suis beaucoup plus attirée par le droit civil, c'est une évidence. En fait ma question va sans doute sembler stupide mais je ne sais pas quelle spécialité correspond à ce que j'aimerais faire.

En fait, ce qui m'intéresse c'est vraiment de me sentir utile, d'apporter un conseil aux personnes démunies. Par exemple, défendre des personnes victimes de violences conjugales, de viol ou une famille dont un proche aurait été victime de meurtre. Je grossis le trait mais voilà, je ne sais pas si cela correspond au droit des personnes, au droit pénal, je suis perdue! Par exemple, est-ce qu'un avocat pénaliste pourrait défendre les victimes et non pas le mis en examen?

Bref je me sens un peu ridicule de demander ça mais c'est encore très flou pour moi. Si vous avez un ouvrage à me conseiller qui reprend sous forme de schéma toutes les spécialités, je prends!

Merci à ceux qui répondront (sans se moquer)

Par **Visiteur**, le **17/03/2021** à **12:04**

Bonjour Nini,

Ce n'est pas une question ridicule du tout rassurez-vous, c'est tout à fait normal en L1 de se poser des questions sur votre avenir.

Et je n'ai qu'une chose à vous dire: **la spécialité viendra à vous d'elle-même lorsque vous découvrirez les cours au fur et à mesure des années.**

Pour ma part, comme vous, j'étais plus intéressée par le droit civil en première année (ça prouve que vous êtes déjà sûrement plus privatiste que publiciste), et ce n'est qu'en L3 quand j'ai découvert le droit commercial, les sociétés, puis les contrats publics que j'ai vraiment trouvé ma passion.

Pour le pénal, vous devriez voir ça en L2 (en fonction de la maquette de votre fac).

Un avocat pénaliste peut défendre la victime comme l'accusé, en fonction du dossier qu'il accepte. Mais ce sont plus des questions de déontologie professionnelle, attendez votre Master ou l'école d'avocat pour vous les reposer.

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/03/2021 à 16:26

Bonjour

Je rejoins Ezoah ! C'est bien de se poser ce genre de question mais il est encore trop tôt

Maitre Charles Joseph-Oudin en est la parfaite illustration ! Au départ spécialisé en droit des affaires, il s'est finalement fait un nom en droit médical.

Par **Nini75447**, le 18/03/2021 à 22:55

Bonsoir,

Tout d'abord je vous remercie d'avoir pris le temps de me répondre. En fait je pensais que la licence était commune à tout le monde et qu'il fallait vraiment faire LE choix au moment du M1. Mais j'ai compris, j'ai le temps (ouf) ! Et je suppose que les stages sont aussi un moyen de voir ce qui nous intéresse ou pas et quoi qu'il en soit, un professeur nous a dit qu'il est toujours possible de basculer d'un domaine à un autre.

C'est vrai qu'en première année il est difficile de tout situer correctement, on a un peu l'impression d'être face à un "labyrinthe". Mais même si je ne sais pas encore à quelle carrière je suis destinée, je vous rejoins Ezoah, je suis plus privatiste (même si pour le moment, je ne suis qu'un "bébé juriste" comme disent nos profs!), le droit constitutionnel me semble très rébarbatif mais à mon avis, les cours en distanciel n'arrangent rien...

J'étais un peu perdue parce qu'en première année on entend un peu tout et n'importe quoi, certains disent par exemple qu'un avocat pénaliste ne défend que les "gentils" ou les "méchants" ou bien les deux mais que cela nuit à sa crédibilité... Bref, difficile de s'y retrouver! En tout cas vos explications sont rassurantes!

Merci encore!

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/03/2021 à 07:10

Bonjour

[quote]

certains disent par exemple qu'un avocat pénaliste ne défend que les "gentils" ou les "méchants" ou bien les deux mais que cela nuit à sa crédibilité...

[/quote]

Je pense que ceux qui disent ça n'ont jamais rencontré d'avocat pénaliste.

Les notions de "gentil" et "méchant" n'existe pas en droit pénal.

On parle plutôt de "victimes" et de "présumés innocents" ?

Et parfois, [barrer]le méchant [/barrer] heu ... le présumé innocent, devient lui-même victime d'un vice de procédure.

Certains avocats s'en font d'ailleurs une spécialité.

<https://www.ruben-associes.com/presse/trafic-de-drogue-l-avocat-des-beaux-quartiers-chouchou-des-cites/>

Par **Montmonet**, le **19/03/2021** à **17:34**

Bonjour,

Vous avez encore largement le temps de voir ce que vous préférez. C'est encore bien trop tôt pour vous faire une idée. Vous avez toute la licence pour voir un peu les différents domaines du droit.

Lorsque j'étais étudiante en droit, j'avais une première attirance pour le droit du travail. C'était pour moi un domaine assez conflictuel où j'avais vraiment l'impression de pouvoir me rendre utile et faire le bien. Mais lorsque j'ai fait mon premier stage dans un service juridique spécialisé en droit du travail, j'ai vite déchanté face à la réalité pratique. Finalement j'ai pris la voie de l'avocate fiscaliste et j'en suis très satisfaite. L'insertion sur le marché du travail est bien meilleure avec la spécialité fiscale, pour moi c'était l'un des critères principaux.

Je vous suggère de trouver un stage en cabinet d'[avocat](#) - même un très petit cabinet - pour voir la réalité pratique du métier. Les stages sont difficiles à trouver je vous l'accorde mais riches en expérience.

Pour le moment ne faite l'impasse sur aucune matière et visez les meilleures notes. La sélection en Master est impitoyable.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/03/2021** à **07:37**

Un grand merci à Montmonet pour son témoignage.

De mon côté, je peux aussi vous parler d'un ami qui est entrée en fac avec l'idée d'être notaire et qui en est finalement ressorti avec un Master en droit de l'environnement.